



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 15 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/05/2019**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que, suite à la réalisation de l'augmentation de capital de Salafin par fusion absorption de Taslif, décidée par les assemblées générales respectives des deux sociétés précitées tenues le 31 décembre 2018, BMCE Bank a déclaré avoir franchi à la baisse, le seuil de participation de 66,66% dans le capital de Salafin.

Suite à cette opération, BMCE Bank continue de détenir 1 790 350 actions Salafin, soit 60,79% du capital de ladite société.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma